

Les bons gestes du randonneur :



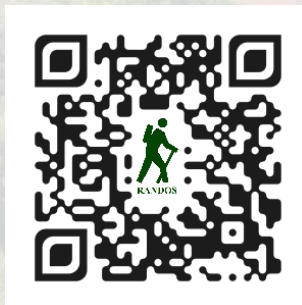
- ⇒ Eviter de randonner par grand vent ou gel
- ⇒ Vérifier les périodes de chasse auprès de la mairie
- ⇒ Rester sur les chemins balisés
- ⇒ Respecter la biodiversité
- ⇒ Ne jeter aucun déchet dans la nature
- ⇒ Bannir les feux de forêt

A voir :

- ⇒ Eglise Saint-Vincent
- ⇒ Lavoirs
- ⇒ Château de Prye (privé)
- ⇒ Château de Cigogne (privé)
- ⇒ Ruines du Couvent

Cette randonnée vous a plu ?

Sillonnez le territoire du Sud-Nivernais grâce aux fiches randos disponibles sur :



Ou à

l'Office de Tourisme Confluence
Place du Champs de Foire
58300 DECIZE

Pour signaler un problème, utilisez SURICATE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD NIVERNAIS

2, La Jonction
58300 DECIZE
Téléphone : 03 86 77 09 45
Messagerie : accueil@ccsn.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD NIVERNAIS



RANDONNÉES SUD-NIVERNAIS



La Fermeté

- ◇ De Cigogne à la Chaluère
⇒ 13.4 km
- ◇ Les usages de Cigogne
⇒ 8.1 km

Facile



LA FERMETE

1 De Cigogne à la Chaluère

13.4 km - 4h00 Balisage Jaune

A - Départ de la place de la mairie. Prendre par le nord la rue des Sapins sur environ 750 m puis continuer dans la forêt.

B - Au panneau directionnel, s'engager à droite. Après 500 m, l'itinéraire remonte vers le nord jusqu'à la source de Chaufloue. Continuer à l'orée du bois, vers la gauche sur 500 m.

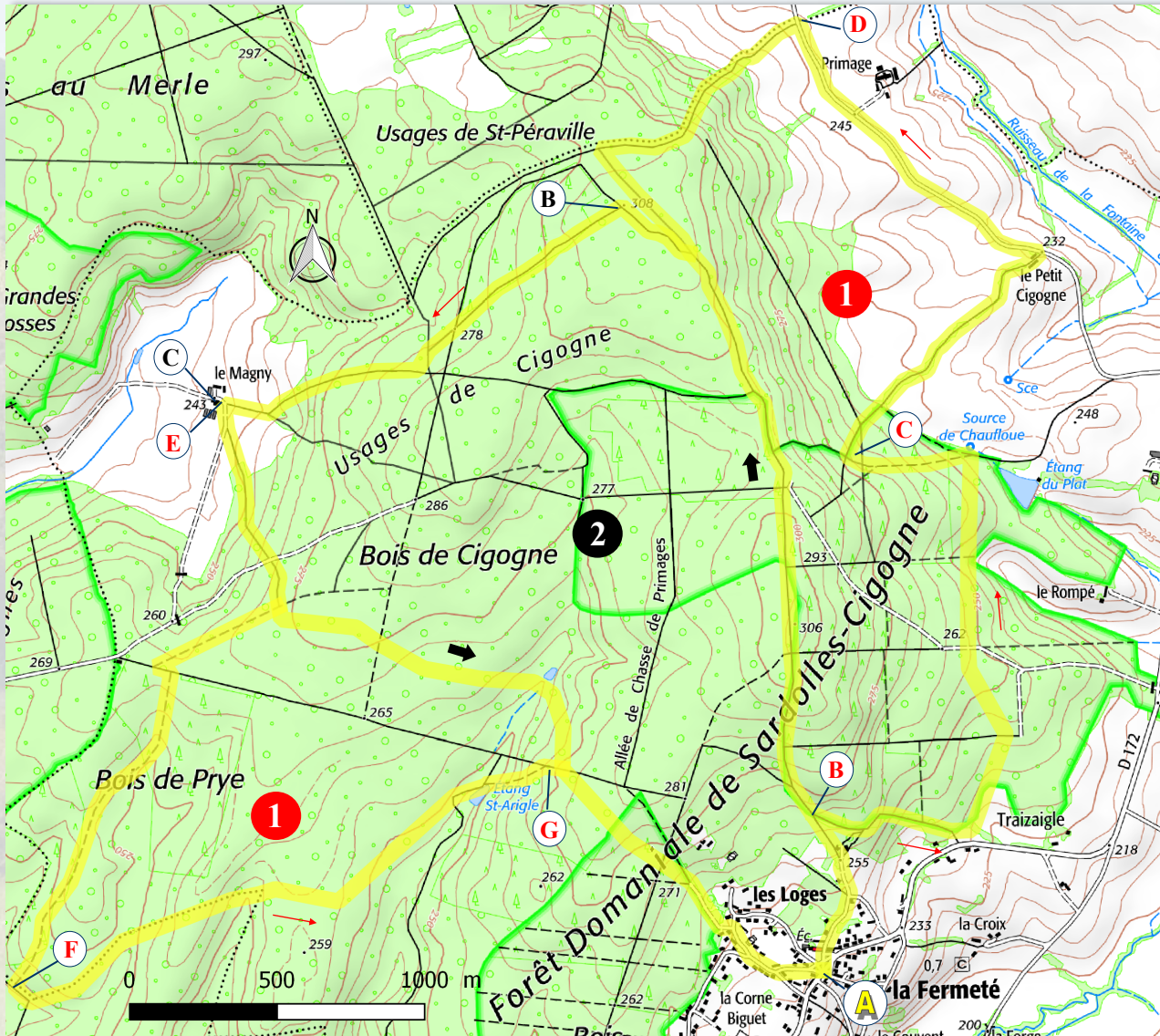
C - Tourner à droite à travers champs et gagner le lieu-dit « Le Petit Cigogne ». Suivre la route à gauche sur environ 1 km.

D - Quitter la route et s'engager à gauche sur un chemin à travers champs qui monte dans les bois. Suivre le balisage jaune dans la forêt pour atteindre la ferme de Magny.

E - Avant la ferme, virer à gauche sur le chemin empierré, sur 50 m, puis à nouveau à gauche sur le chemin entre les champs et entrer dans le Bois de Cigogne. Tourner à droite au panneau directionnel et continuer à travers bois jusqu'à une allée rectiligne. Tourner à gauche, puis aussitôt à droite et traverser le Bois de Prye en descente constante.

F - Prendre deux fois à gauche et poursuivre sur 2 km, d'abord Nord-Est, puis Est.

G - Tourner à droite et revenir à La Fermeté, par les Loges, en contournant le lavoir.



2 Les usages de Cigogne

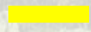
8.1 km - 2h30 Balisage Jaune


A - Départ de la place de la mairie. Prendre par le nord la rue des Sapins. Continuer tout droit dans la forêt sur 2,5 km.


B - S'engager à gauche et poursuivre dans la forêt jusqu'à atteindre la ferme de Magny.

C - Avant la ferme, virer à gauche sur le chemin empierré, sur 50 m, puis à nouveau à gauche sur le chemin entre les champs et entrer dans le Bois de Cigogne. Tourner à gauche au panneau directionnel et continuer tout droit. Revenir à La Fermeté, par les Loges, en contournant le lavoir.

COMPRENDRE LE BALISAGE

 Bonne direction

 Changer de direction

 Mauvaise direction